



Berne, le 25 octobre 2017

Aux membres des Commissions des finances

## Note d'information

### Extrapolation de septembre 2017: l'amélioration prévue pour le résultat de l'exercice se confirme

#### 1 Légère amélioration par rapport à la dernière extrapolation

Selon l'extrapolation de septembre, le compte ordinaire devrait se solder par un excédent de 0,8 milliard, alors que le budget prévoyait un déficit de 250 millions. Cette amélioration du résultat est due tant à la hausse des recettes (+ 0,5 mrd) qu'à la baisse des dépenses (- 0,6 mrd).

Une légère amélioration de 0,3 milliard est prévue par rapport à l'extrapolation de juin. Elle découle d'une augmentation des recettes issues de l'impôt fédéral direct (+ 0,1 mrd) et d'une diminution des dépenses (- 0,2 mrd). L'évolution constatée dans le cadre de l'extrapolation de juin s'est donc quelque peu accentuée.

Tableau 1: Compte de financement 2017 - extrapolation au 30 septembre 2017

Mrd CHF	B 2017	Extrap. juin	Extrap. sept.	Écart sept-B	Écart sept-juin
<b>Recettes ordinaires</b>	<b>68,4</b>	<b>68,8</b>	<b>68,9</b>	<b>+0,5</b>	<b>+0,1</b>
Recettes fiscales	63,9	64,0	64,1	+0,2	+0,1
Recettes non fiscales	4,5	4,8	4,8	+0,3	-
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>68,7</b>	<b>68,3</b>	<b>68,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,2</b>
Dépenses courantes	60,2	59,9	59,8	-0,4	-0,1
Dépenses d'investissement	8,5	8,4	8,3	-0,2	-0,1
<b>Solde de financement ordinaire</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>+1,0</b>	<b>+0,3</b>
Recettes extraordinaires	-	0,2	0,2	+0,2	-
Dépenses extraordinaires	-	-	-	-	-
<b>Solde de financement</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>+1,2</b>	<b>+0,3</b>

Les éventuels écarts dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

Compte tenu du léger ralentissement attendu pour la croissance économique, le facteur conjoncturel sur lequel se fonde le frein à l'endettement est un peu plus élevé que prévu au budget (1,010 au lieu de 1,005). Par conséquent, le déficit autorisé est plus élevé (- 0,7 mrd au lieu de - 0,3 mrd). En prenant en considération l'excédent attendu au budget ordinaire (0,8 mrd), on obtient un excédent structurel de 1,5 milliard.

L'extrapolation se fonde sur l'état des recettes et des dépenses durant l'année. Elle comporte de grandes incertitudes puisque les modes de paiement peuvent fortement varier.

Étant donné que les chiffres de l'extrapolation sont provisoires et que les écarts par rapport à l'estimation de mai 2017, sur laquelle est fondé le budget 2018, sont modestes dans



l'ensemble (+ 0,4 mrd), aucune modification des chiffres du budget n'est requise. Les chiffres définitifs pour l'année de référence 2017 ne seront disponibles qu'au moment de l'établissement du compte d'État, après adoption du budget 2018 par le Parlement.

## 2 Bases de l'extrapolation

Le 25 octobre, le DFF publiera les chiffres des recettes fiscales des neuf premiers mois de l'année en cours ainsi qu'un aperçu du résultat attendu au compte de financement, extrapolé sur la base des chiffres disponibles à fin septembre. Par la présente note, établie en vertu de l'art. 142, al. 4, LParl (RS 171.10), le DFF informe le Conseil fédéral et les Commissions des finances des résultats de cette extrapolation.

Dans le cadre de l'extrapolation, chaque recette (à l'exception de l'impôt anticipé) est estimée séparément, sur la base des rentrées fiscales enregistrées jusqu'à fin septembre et des prévisions conjoncturelles les plus récentes, puis comparée aux données empiriques des années précédentes. Pour ce qui est des dépenses, l'extrapolation se fonde, d'une part, sur une enquête menée auprès des départements concernant les hausses et baisses des dépenses attendues par rapport au budget et, d'autre part, sur les estimations basées sur les résultats des dernières années.

## 3 Évolution des paramètres macroéconomiques

Les prévisions actuelles du groupe d'experts se situent en-deçà des paramètres qui ont servi de base au budget 2017. Jouant un rôle important dans l'évolution des recettes, le produit intérieur brut (PIB) nominal ne devrait croître que de 1,2 % en 2017, alors que le budget prévoyait une croissance de 2,0 %.

Tableau 2: Paramètres macroéconomiques 2017

Variation en %	Budget 2017 24.08.2016	Groupe d'experts 20.06.2017	Groupe d'experts 21.09.2017
Produit intérieur brut nominal	2,0	1,8	1,2
Produit intérieur brut réel	1,8	1,4	0,9
Renchérissement (IPC)	0,3	0,5	0,5

## 4 Estimation des recettes ordinaires

L'extrapolation de septembre table sur des recettes ordinaires légèrement supérieures (+ 112 mio) au montant estimé en juin. Cette évolution se fonde principalement sur la correction apportée aux estimations du produit de l'impôt fédéral direct. Les autres recettes ne varient que faiblement, voire pas du tout:

- Pour ce qui est du produit de *l'impôt fédéral direct*, l'estimation a été revue à la hausse de 140 millions par rapport à l'extrapolation de juin. Cette correction est liée à l'évolution favorable des rentrées au cours du troisième trimestre, les versements anticipés présentant une légère baisse par rapport à l'année précédente et les rentrées provenant de l'année principale d'échéance, quant à elles, une légère hausse. Le chiffre découlant de la nouvelle estimation est inférieur de 0,7 % au résultat de 2016 (21 057 mio).
- L'estimation des recettes provenant de *l'impôt anticipé* correspond au chiffre inscrit au budget (6,2 mrd), soit un montant supérieur au résultat de l'année précédente (5,2 mrd).



Les recettes résultent de la différence entre les rentrées fiscales et les remboursements, lesquels sont, dans les deux cas, difficiles à prévoir, car sujets à de fortes fluctuations. C'est pourquoi les incertitudes concernant l'évolution du résultat de ce poste de recettes restent importantes. À fin septembre, le montant enregistré s'avérait nettement supérieur à celui de l'année précédente à la même époque (15,3 mrd contre 7,9 mrd). Il pourrait toutefois diminuer fortement d'ici la fin de l'année, car une augmentation des remboursements et des opérations de régularisation est attendue au cours du dernier trimestre.

- Le montant attendu au titre de la *TVA* a été revu à la baisse de 60 millions par rapport à l'extrapolation de juin. Les recettes attendues affichent ainsi un niveau inférieur d'environ 0,5 milliard au montant budgétisé. La principale cause de ce recul est le ralentissement de la croissance économique. Les recettes attendues diminuent également suite à la modification de la pratique comptable effectuée en octobre 2016 en application d'une recommandation émise par le Contrôle fédéral des finances. Ainsi, les créances douteuses sont dorénavant décomptabilisées à la fin de l'année. Étant donné qu'elle entraîne, du côté des dépenses, une diminution des pertes sur débiteurs, cette modification comptable n'a aucune incidence sur le budget.
- Compte tenu des recettes du troisième trimestre, les *droits de douane* progressent (+ 20 mio), tandis que *l'impôt sur les véhicules automobiles* régresse quelque peu (- 15 mio). Les prévisions concernant les autres recettes fiscales ne varient que très peu par rapport à l'extrapolation de juin.

Les *recettes non fiscales* devraient dépasser de 0,3 milliard le montant budgétisé, principalement grâce au bénéfice distribué par la BNS à la Confédération, dont la part a augmenté de 243 millions par rapport au montant de 333 millions initialement prévu.

## 5 Estimation des dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires devraient être inférieures de quelque 200 millions à l'estimation de juin et de 0,6 milliard (soit 0,8 %) au montant budgétisé. Cet écart par rapport au budget résulte du fait que les augmentations de crédits budgétaires survenues en cours d'année (+ 0,7 mrd) sont compensées par les crédits budgétaires non entièrement utilisés (soldes de crédits: - 1,3 mrd).

### Augmentations de crédits

- Des crédits supplémentaires d'un total de 441 millions ont été sollicités par le biais des *suppléments I et II* au budget ordinaire (reports de crédits inclus). À ces suppléments s'ajoutent des dépassements de crédits prévus de 300 millions, principalement liés à la part des cantons aux revenus de l'impôt fédéral direct et aux prestations supplémentaires fournies par l'OFIT.

### Soldes de crédits

- Les crédits budgétaires non épuisés sont estimés à 1,3 milliard, soit 1,9 % du total des crédits. Leur montant est ainsi nettement inférieur à la moyenne des dix dernières années (3,7 %). En effet, d'une part, l'estimation du montant des intérêts passifs est devenue nettement plus précise, car les agios sont répartis sur l'ensemble de la période de l'emprunt (principe de la comptabilité d'exercice appliqué depuis 2017). À l'heure actuelle, les soldes de crédits liés aux intérêts passifs ne s'élèvent qu'à 13 millions. D'autre part, l'introduction du nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG) devrait se traduire par une diminution des soldes de crédits.



- Comme en juin, les soldes de crédits les plus élevés concernent les pertes sur débiteurs liées à la TVA, qui par ailleurs n'ont pas d'incidence sur le budget (- 95 mio; voir le commentaire concernant la TVA), les prestations versées par la Confédération à l'AI (- 50 mio) et le point de TVA en faveur de l'AVS (- 40 mio). En outre, la baisse du nombre des demandes d'asile devrait, elle aussi, engendrer des soldes de crédits dans le domaine de l'aide sociale et au niveau des dépenses d'exploitation des centres fédéraux d'enregistrement et de procédure (- 76 mio). Les autres soldes de crédits se répartissent sur l'ensemble de l'administration fédérale et illustrent la grande discipline budgétaire observée par les offices.

## **6 Budget extraordinaire**

Le budget extraordinaire n'affiche aucun changement par rapport à l'extrapolation de juin. Des recettes supplémentaires de 189 milliards sont escomptées pour 2017. Elles proviennent de la procédure de liquidation concordataire de Swissair (78 mio), de la confiscation de gains auprès de diverses banques par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (12 mio) et des amendes prononcées par la Commission de la concurrence à l'encontre de divers établissements bancaires pour manipulation du marché (99 mio).

Département fédéral des finances DFF

Ueli Maurer

Annexe:

– Communiqué